

MCA *infos*

La Lettre d'Information des Sociétaires de la MCA

Septembre 2008 - n°14

Edito

Mutuelles mises à contribution



La Caisse Nationale d'Assurance Maladie annonce un bilan positif de la réforme de la Sécurité Sociale de 2004 en évoquant un redressement financier majeur.

Mais à regarder de plus près, l'équilibre promis pour 2007 n'est de loin pas atteint.

Le déficit de la branche Maladie stagne autour de 4 milliards d'euros. Ce niveau est maintenu grâce à des prévisions de recettes optimistes mais les dépenses augmentent plus vite et dépassent les objectifs votés par le Parlement.

Un débat sur le financement de la Santé devrait avoir lieu cet automne. Mais d'ores et déjà, des pistes ont été annoncées puis abandonnées, par exemple, le transfert des soins d'optique aux mutuelles et les diminutions des remboursements aux assurés en Affection de Longue Durée (ALD).

Fin juillet, le gouvernement a annoncé que les Complémentaires seront appelées à conforter le financement de l'assurance maladie. Ainsi, les Complémentaires ont été mises devant le fait accompli et seront soumises en 2009 à une contribution de solidarité de 1 milliard d'euros.

Si en apparence les mesures annoncées épargnent les assurés sociaux, il s'agit en réalité d'un transfert de charges. Vieille méthode toujours efficace et appliquée à chaque réforme.

Il est certain qu'à force de faire supporter aux Complémentaires de plus en plus de dépenses, les cotisations demandées aux adhérents risquent de devenir de plus en plus lourdes.

Nous resterons vigilants pour que la Mutuelle continue à garantir des prestations de qualité tout en maintenant des cotisations acceptables par tous.

Michel Pannequin
Président de la MCA

Sommaire

- **Assemblée Générale** - La MCA confrontée à la hausse vertigineuse des dépenses en optique
- **Produits** - Avec Prévifil, vivez tranquilles !
- **Produits** - Une nouvelle assurance pour nos amis les animaux



Parrainage cadeaux

Une rentrée rêvée sous le signe des cadeaux avec le parrainage MCA !

Placez votre rentrée sous le signe des cadeaux, en faisant découvrir les garanties et avantages MCA à vos amis...

Pour vous remercier, vous recevrez 50 euros en chèque cadeau par parrainage et ferez bénéficier de 3 mois de cotisations gratuites à la personne parrainée. Cette offre est valable pour toute nouvelle affiliation dans les Garanties Individuelles, Travailleurs Non Salariés et Option Jeune.

Découvrez vite comment parrainer vos amis dans le dépliant parrainage joint au MCA Infos et gagner vos chèques cadeaux...



Recevez
50 €

en chèque cadeau
pour chaque ami
parrainé !



La force de la sérénité



MCA
Mutuelle Complémentaire d'Alsace

1. Compte de résultat technique

a. Résultat technique en milliers d'euros (avant allocation du résultat financier)

	2006	2007	Variation
Marge technique	+ 7 731	+ 7 402	- 4,26 %
Charges de gestion par nature			
Frais règlements prestations	- 1 247	- 1 313	
Frais d'acquisition	- 1 265	- 1 319	
Frais d'administration	- 762	- 821	
Autres charges techniques	- 2 789	- 3 125	
Charges par nature	- 6 063	- 6 578	+ 8,49 %
Frais/cotisations (hors CMU)	9,88 %	10,17 %	
Transferts de charges	+ 84	+ 69	
Commissions reçues réassureurs	+ 1 455	+ 559	
Résultat technique (avant allocation du résultat financier)	3 207	1 452	- 54,72 %

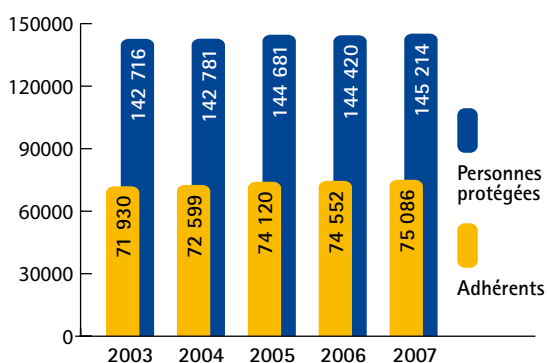
b. Résultat non technique en milliers d'euros

	2006	2007
Résultat technique (avant allocation du résultat financier)	+ 3 207	+ 1 452
Produits des placements	+ 670	+ 848
Charges des placements	- 189	- 168
Autres charges non techniques (action sociale)	- 42	- 65
Résultat exceptionnel	- 0	- 91
Impôts sur le résultat	- 22	- 20
Résultat de l'exercice	3 624	1 956

2. Répartition des charges pour 100 € de cotisations

	2006	2007
Cotisations	100,00 €	100,00 €
CMU	- 2,50 €	- 2,50 €
Prestations	- 80,60 €	- 85,05 €
Frais généraux	- 5,80 €	- 6,18 €
Charges de personnel	- 4,10 €	- 4,24 €
Action Sociale	- 0,10 €	- 0,10 €
Prévoyance	0,50 €	0,44 €
Résultat financier	1,00 €	1,39 €
Réassurance	- 1,10 €	- 0,02 €
Résultat	7,30 €	3,75 €

3. Répartition des cotisations et prestations en milliers d'euros



Assemblée Générale

Une année 2007 marquée par la des dépenses en optique

Malgré les évolutions économiques réglementaires prudentielles, démographiques de ces dernières années, la MCA a su conforter la progression de son chiffre d'affaires qui passe de 51 581 233 € à 54 502 057 €.

Le résultat de l'exercice d'un montant de 1 956 484 € confirme une gestion rigoureuse de votre mutuelle.

Ce résultat est dû à une hausse de la masse des cotisations générée par l'apport de nouveaux contrats ; les cotisations 2007 ayant faiblement évolué compte tenu du bon résultat de 2006. La masse des cotisations passe de 49 312 120 € à 52 230 140 €.

L'année 2006 a connu la plus faible progression des prestations des cinq dernières années, malheureusement cette embellie ne s'est pas confirmée en 2007. Pour cette année, celles-ci ont subi un dérapage très important (plus de 12 %).

La masse des prestations passe de 40 180 000 € à 45 234 000 €, soit une progression de 5 054 000 €.

La hausse des prestations se confirme pour l'année 2008 avec une augmentation de plus de 10 % pour le 1er semestre 2008.

Les grands postes de prestations sont :

• Les consultations - frais médicaux :

Ce poste représente 14 % des prestations. Il a évolué de 4,5 % par rapport à l'an passé.

• La pharmacie :

Ce poste représente 13 % des prestations. La consommation des médicaments fait partie des dépenses qui ont le plus augmenté : une évolution de plus de 72 % en 10 ans.

En 2007, ce poste a subi une hausse de 18,7 % par rapport à l'année précédente, qui passe de 4 822 440 € à 5 729 140 €, soit une variation de 906 700 €. Cette hausse s'explique en partie par la prise en charge par la mutuelle des médicaments à vignette orange remboursés à 15 % par la Sécurité Sociale.

D'après les statistiques de la Haute Autorité de Santé, les médecins français prescrivent huit fois plus de boîtes de médicaments à SMRI (Service Médical Rendu Insuffisant) que dans d'autres pays comme l'Allemagne ou le Canada.

La prescription et l'utilisation des médicaments génériques restent le moyen de faire des économies. Le fait que la Sécurité Sociale n'accorde le tiers payant que pour l'achat des médicaments génériques, a fait progresser leur utilisation.

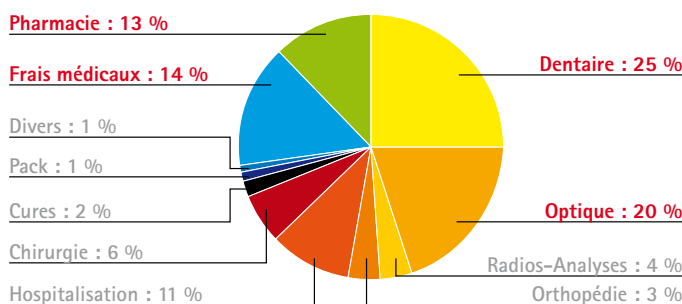
• Le poste dentaire

Le dentaire représente 25 % des prestations versées et reste le poste le plus important. Il n'a cependant évolué que faiblement (4,5 % par rapport à 2006).

• L'optique

Le poste optique représente 20 % des prestations et vient en deuxième position après le dentaire. *L'année 2007 a connu une explosion des dépenses en optique avec une progression de 31,4 %.*

4. Répartition des remboursements de prestations par acte en 2007



du 12 juin 2008

forte progression

Les dépenses en optique :

Libellé	2005	2006	2007
Verres progressifs	200 654 €	282 106 €	703 738 €
Lentilles	501 353 €	525 819 €	593 237 €
Montures et/ou verres	6 144 150 €	6 397 620 €	7 918 744 €
Nombres d'équipements (300 € l'unité)	20 481	21 325	26 396

Répartition des variations par codes actes entre 2006 et 2007 :

Codes actes	Variations
Frais médicaux	+ 4,5 %
Pharmacie	+ 18,7 %
Dentaire	+ 4,2 %
Radios-Analyses	+ 5,8 %
Optique	+ 31,4 %
Orthopédie	+ 13,6 %
Hospitalisation	+ 19,0 %
Chirurgie	+ 8,7 %
Cures	+ 4,6 %
Pack	- 33,7 %
Divers	+ 1,9 %
Moyenne	+ 12,6 %

- Le forfait «verres progressifs» a été introduit dans la plupart de nos contrats en 2007. Ce poste passe de 282 106 € en 2006 à 703 738 € en 2007, soit une progression de 150 % (421 632 €).
- Le poste lentilles a augmenté de 12,82 % et passe de 525 819 € à 593 237 €.
- Le poste «monture et verres» est celui qui, en valeur, a le plus progressé ; il passe de 6 397 620 € à 7 918 744 € soit une dépense de 1 521 124 € de plus qu'en 2006 (+ 23,78 %).

En tenant compte d'un prix moyen de 300 € pour un équipement hors verres progressifs, nous avons payé 26 396 paires de lunettes soit 5 071 de plus qu'en 2006.

Cette progression peut s'expliquer en partie du fait que les opticiens sont autorisés à modifier une prescription datant de moins de 3 ans et par le fait du faible reste à charge pour les adhérents cotisant à l'option maximale.

• L'hospitalisation

Ce poste représente 11 % des prestations (4,8 millions d'euros). Il a également fortement augmenté avec une progression de 19 % par rapport à 2006.

La chirurgie représente 6 % des prestations, soit environ 2,5 millions d'euros.

Ces dépenses ont évolué de 8,7 % par rapport à 2006, constituées en majeure partie, par les dépassements d'honoraires des praticiens.

Au 31 décembre 2007, la MCA comptait 75 086 adhérents et 145 214 personnes protégées.

Cette marque de confiance de nos adhérents confirme la qualité de notre service et du savoir-faire de la mutuelle.

La répartition des adhérents est sensiblement la même qu'en 2006.

- Option de Base : 3 %
- Option Normale : 9 %
- Option Améliorée : 32 %
- Option Maximale : 56 %

Les contrats collectifs représentent 75 % (dont 6 % de contrats nationaux) et les contrats individuels représentent 25 %.

Les Franchises

Pour satisfaire aux exigences du contrat Responsable et pour éviter d'être soumis à la Taxe sur les Conventions d'Assurance de 7 %, l'Assemblée Générale a confirmé la décision du Conseil d'Administration : la Mutuelle Complémentaire d'Alsace ne prend pas en charge les franchises médicales ci-dessous, instaurées par le décret n°2007-1937 du 26/12/2007 entré en vigueur au 01/01/2008 :

- 0,50 € par boîte de médicaments
- 0,50 € par acte paramédical
- 2 € par transport sanitaire avec un plafond maximal de 50 € par an et par assuré social.

Ces franchises ne s'appliquent pas aux enfants de moins de 16 ans, aux bénéficiaires de la CMU et aux femmes enceintes.

Ces franchises s'ajoutent à celles déjà existantes (l'euro de responsabilisation, etc.) et peuvent atteindre 100 € par an et par assuré social.

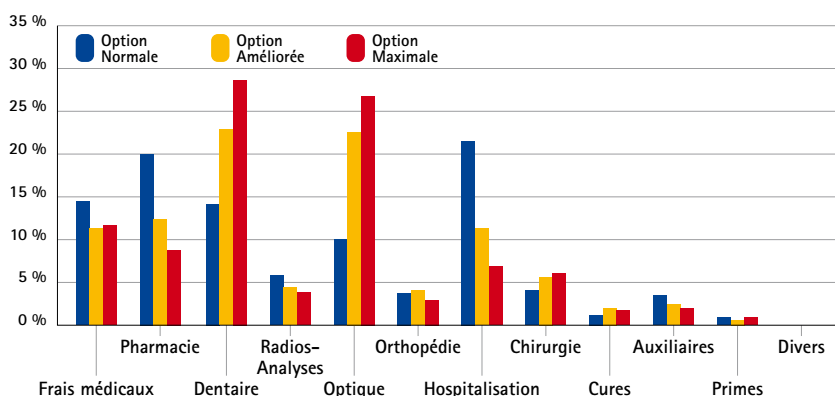
L'objectif de ces franchises qui devraient rapporter entre 650 et 850 millions d'euros par an, est de responsabiliser les assurés sociaux ; pourtant ce sont les médecins qui prescrivent les ordonnances et non les malades.

Avec les franchises, ce sont les malades qui paient pour les malades et le principe de solidarité n'est plus respecté.

Prévue pour financer les plans de lutte contre la maladie d'Alzheimer et le cancer ainsi que les soins palliatifs, l'instauration des franchises a déclenché une avalanche de protestations.

La Mutualité Française a pris toute sa part dans cette bataille et a dénoncé sur tous les fronts, les effets pervers de ce dispositif et contesté le principe même des franchises et leurs conséquences anti-sociales.

5. Comparaison de la consommation par option en 2007



Une assurance pour la santé de votre chien ou chat !

NOUVEAU

Assurez-vous le remboursement des dépenses de santé de votre animal préféré !

Consultations vétérinaires, radios, analyses de laboratoire, injections, pansements, médicaments, anesthésie, chirurgie, séjours en clinique vétérinaire, toutes les dépenses de santé sont prises en compte et remboursée jusqu'à 80%.

Les 6 points forts de l'assurance chien chat MCA :

- Remboursements jusqu'à 1 350 € par an.
- Remboursements rapides par virement bancaire sous 48 h.
- Prise en charge en cas de maladie (y compris vaccination) ou d'accident.
- Libre choix du vétérinaire qui soigne votre animal.
- Choix entre 2 formules : Economique ou Intégrale en fonction de vos besoins.

à partir de 9,50 € par mois

1^{er} mois gratuit !

-10 % de réduction sur votre 2^e animal

Produit développé avec SwissLife Assurances de Biens
Siège social : 86 bld Haussmann 75380 Paris Cedex 08
SA au capital de 80 000 000 d'euros
Entreprise régie par le Code des Assurances - 391 277 878 RCS Paris



Demande d'information gratuite

Oui, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part la documentation complète pour l'assurance chien chat MCA.

Coupon-réponse à retourner à : MCA, 6 route de Rouffach, 68027 Colmar Cedex.

Vous pouvez également contacter votre agence :

MCA Colmar - Tél : 03 89 20 80 26 ou 03 89 20 80 27

MCA Mulhouse - Tél : 03 89 56 45 66 ou 03 89 56 69 62

MCA Strasbourg - Tél : 03 88 15 25 80

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél : _____

Médailleurs du travail et départ en retraite fêtés à la MCA

Comme à son habitude, la Mutuelle Complémentaire d'Alsace a honoré ses médaillés du travail.

Cette année, les récipiendaires sont :

• **Mme Bernadette Golling : Médaille Or - 35 années de service.** En activité depuis 1972, elle est entrée à la MCA le 14 juin 1982 et travaille au Service Tiers Payant.

• **M. Daniel Paulus : Médaille Or - 35 années de service.** En activité depuis 1972, il est entré à la MCA le 2 janvier 1976 et travaille au Service Cotisations.

• **Mme Marie-Anne Lorenzo : Médaille Vermeil - 30 années de service.** En activité depuis 1976, elle est entrée à la MCA le 21 juin 1976 et travaille au Service Tiers Payant.

• **Mme Pascale Bonnefond : Médaille Argent - 20 années de service.** En activité depuis 1976, elle est entrée à la MCA le 7 septembre 1998 et travaille au Service Tiers Payant.



M. Klumpp, directeur général de la MCA félicitant les récipiendaires (de gauche à droite : M. Paulus, Mme Bonnefond, Mme Golling et Mme Lorenzo)

Monsieur Désiré Litzler, en activité depuis le 2 Mai 1969, a fait valoir ses droits à la retraite. Entré à la MCA le 1er février 1970, monsieur Litzler occupait le poste de Gestionnaire de Prestations et a passé plus de 37 années à la Mutuelle Complémentaire d'Alsace. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite.



M. Litzler remercié par M. Pannequin, président de la MCA, et M. Klumpp, directeur général de la MCA

Produit

Avec Prévifil, vivez tranquilles !

La téléassistance médicalisée Prévifil est un service d'aide, d'écoute et d'assistance à domicile 24h/24 et 7jours/7. Facile à installer, très économique, il rassure les personnes âgées ou de santé fragile sans être contraignant.

Une population qui vieillit, trop souvent isolée

En France, les Seniors qui vivent seuls, ou avec des soucis de santé, sont de plus en plus nombreux. Les plus de 75 ans étaient 5 millions en 2005 et seront 8 millions en 2020 ! Et 40 % d'entre eux vivent dans la solitude, avec une majorité de femmes (les 3/4), en raison d'une durée de vie plus longue.

Or les établissements spécialisés sont en nombre insuffisant, et les personnes concernées souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible. Prévifil est un service qui leur offre la possibilité de rester à domicile en toute sécurité, entrant tout naturellement dans le champ d'intervention médico-social de la MCA.

Un service au fonctionnement simple et sécurisant

Lorsqu'on vit seul, pouvoir contacter immédiatement un service d'assistance peut être vital. Famille ou voisins ne sont pas toujours disponibles, le téléphone pas forcément à portée de main... Prévifil permet de joindre

NOUVEAU

Réduction d'impôts
de 50% des dépenses engagées
(abonnement 25 € TTC/mois)



Agrément Services
à la Personne

en permanence un plateau d'assistance médicalisée qui est à l'écoute et peut dépêcher, selon les besoins, les secours appropriés.

La personne équipée dispose d'un petit boîtier porté en bracelet ou en pendentif, muni d'un bouton d'appel. En cas de besoin, une simple pression n'importe où dans la maison, et l'alerte est donnée à Prévifil. Le

service contacte alors la ou les personnes de l'entourage choisies (et qui possèdent les clés du logement) et met en œuvre les actions adaptées à la situation.

Une écoute médicalisée axée sur la prévention 24h/24 et 7 jours/7

L'interlocuteur Prévifil est spécialement formé à l'écoute et à la veille médicale. Un médecin est présent à ses côtés en permanence pour répondre aux inquiétudes liées à la santé, donner un conseil médical ou s'adresser aux services d'urgence. La personne âgée est en sécurité et ses proches sont rassurés, de jour comme de nuit, en semaine comme en week-end...

Une installation facile et sans frais

Notre technicien local prend rendez-vous pour raccorder le boîtier de liaison (transmetteur) à la ligne téléphonique du domicile. Muni d'un haut-parleur et d'un micro, cet appareil vous permet d'entendre et de parler avec Prévifil (la liaison est régulièrement testée). Grâce à la MCA, l'installation à domicile est effectuée sans frais supplémentaires...

Pour plus d'informations :
consultez le site www.previfil.com

Demande d'information gratuite

Oui, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part la documentation complète pour le Service Prévifil.

A retourner à : MCA, 6 route de Rouffach, 68027 Colmar Cedex.
Vous pouvez aussi appeler le 03 89 20 80 26 ou 03 89 20 80 27.

Nom/Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Ville : _____
 Tél : _____

Viadom, un univers de services à votre domicile !

Offre spéciale adhérents MCA

2h de ménage
offertes !

pour l'achat des 6 premières heures.

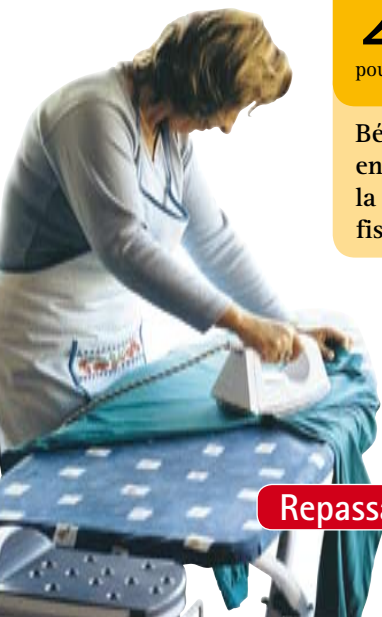
Bénéficiez
en plus de
la réduction
fiscale !



Ménage



Coiffure



Repassage

Pour demander votre aide ménagère :

► **ClientTél' 0 825 068 368**

Numéro à coût réduit : 0,15€ / mn

Pour vous faire coiffer :

► **ClientTél' 0 825 069 068**

N° Indigo à 0,15€ / mn



Coiffure
Repassage
Ménage
Jardinage
www.viadom.fr



Site internet

Consultez votre décompte en ligne sur www.mc-alsace.fr !

Le site internet www.mc-alsace.fr vous permet d'accéder à votre décompte de prestations au jour le jour. Gratuitement, et grâce à un mot de passe personnalisé, vous consultez instantanément vos remboursements et pouvez imprimer votre décompte pour le conserver. Vous pouvez également consulter vos décomptes de Sécurité Sociale en vous connectant sur le site internet www.ameli.fr.



La page d'accueil de votre nouveau site internet MCA

Première connexion :

Pour accéder à l'espace adhérent et consulter votre décompte en ligne, lors de votre première connexion, renseignez soigneusement le formulaire. Vous recevrez en retour un courriel avec votre identifiant et mot de passe, à conserver précieusement, afin de pouvoir vous connecter librement ultérieurement.

Loisirs

Des vacances d'hiver à Chatel ?

La MCA vous propose un séjour à prix préférentiel cet hiver dans son studio à Chatel (Haute-Savoie). Situé dans la résidence Les Iris construite en 1996, ce studio comporte un séjour (avec canapé clic-clac), une kitchenette, une cabine avec 2 lits, une salle de bains, un wc, un balcon, une cave, et l'équipement complet pour 4 personnes. *Pour connaître les tarifs et les périodes disponibles, appelez le 03 89 56 69 63 ou le 03 89 20 80 06.*



© 09.2008 - AUDIOSCOPE & JYS

Siège social

6 route de Rouffach - 68027 Colmar Cedex
Tél : 03 89 20 80 00 - Fax : 03 89 24 98 37
E-mail : info@mc-alsace.fr
Internet : www.mc-alsace.fr

MCA Colmar

6 route de Rouffach
68027 Colmar Cedex
Tél : 03 89 20 80 26 ou 03 89 20 80 27
Fax : 03 89 20 80 16

MCA Mulhouse

5 bld de l'Europe - BP 3309
68066 Mulhouse Cedex 3
Tél : 03 89 56 45 66 ou 03 89 56 69 62
Fax : 03 89 56 69 70

MCA Strasbourg

23/25 rue Finkmatt
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 15 25 80
Fax : 03 88 15 25 89